



- 🗓 **Dimanche 15 septembre à 8h30**
-> Randonnée Perchemin à la Chèvrerie CAPRI PERCHE à La Richardière à côté de Frétigny (Commune de Saintigny).
- 🗓 **Vendredi 27 septembre à 20h30**
-> Assemblée Générale de l'APE à la salle des fêtes de Saint Victor de Buthon.
- 🗓 **Samedi 28 septembre (14h-18h) et dimanche 29 septembre (11h-18h)**
-> Champrond d'Automne (Exposition de Peinture, Arts Plastique et Graphique) à la salle des fêtes.
- 🗓 **Lundi 11 novembre à 11h30**
-> Commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918 au Monument aux Morts .
- 🗓 **Samedi 16 novembre à 19h30**
-> Soirée Country à la salle des fêtes.
- 🗓 **Dimanche 24 novembre de 9h à 17h**
-> Bourse aux vêtements, aux jouets et à puériculture de l'APE à la salle des fêtes de Saint Victor de Buthon.
- 🗓 **Samedi 30 novembre (15h-18h) et dimanche 1er décembre (9h-18h)**
-> Marché de Noël à la salle des fêtes.
- 🗓 **Dimanche 15 décembre**
-> Arbre de Noël à la salle des fêtes.



Le Mot du Maire

L'équipe de la feuille de Chou

Est heureuse de vous
présenter une nouvelle
édition ...

Responsable de
publication :
Philippe Guillemet

A la mise en page :
Claire Tafoiry

A la relecture :
La commission
Communication

A la reproduction et à
la distribution :
Sophie Prella
Les membres du Conseil
Municipal

Mesdames, Messieurs,

C'est la fin de l'été et voici la dernière édition de notre bulletin municipal qui vous donnera des informations sur la vie communale, les dernières réalisations et nos projets sans compter les présentations des commerçants et la communication de rentrée de nos diverses associations.

Depuis notre dernière édition, nous avons eu le plaisir de recevoir Monsieur le Sous-Préfet qui est venu faire une visite de la commune le mercredi 3 juillet.

Nos manifestations des 13 et 14 juillet ainsi que la brocante vide grenier du 15 août se sont très bien passées.

Comme vous le verrez dans les pages intérieures, les travaux de la salle des fêtes sont pratiquement terminés, de nombreux aménagements ont été réalisés afin de rendre ce lieu beaucoup plus fonctionnel.

La rentrée scolaire aura vu un nombre d'élèves légèrement supérieur à celui de l'an passé, cette augmentation ne faisant d'ailleurs que conforter notre projet de réhabilitation de l'école.

On ne peut par ailleurs pas évoquer l'été de cette année sans aborder le réchauffement climatique, comme ailleurs en France les records de température de 2003 ont largement été dépassés et des feux de champs se sont produits dans notre commune comme dans de nombreuses autres communes d'Eure et Loir. Ainsi plusieurs arrêtés préfectoraux ont été pris avec interdiction d'utilisation de l'eau dans certains cas et notamment le lavage des voitures et l'arrosage dans les jardins à l'exception des potagers.

Ainsi je vous souhaite une bonne lecture de cette nouvelle édition de la Feuille de Chou communale.

Eric Legros



Le Conseil municipal et la Communauté de Communes

<p>Les membres du conseil municipal</p>	<p>Le Maire : Éric Legros 1^{er} Adjoint : Philippe Guillemet 2^{ème} Adjoint : Jean Taquet 3^{ème} Adjoint : Denis Granger</p>	<p>Les conseillers : Christian Bornet, Jean-Pierre Brihaye (démission : fév 19), Valérie Chrétienne (démission : déc 15), Gaëlle Guyon, Nicolas Javoy, Luc Liard (démission : juin 17), Mireille Marie, Marie-France Moinet, Philippe Septier, Claire Tafoiry, Céline Védie</p>
--	--	---

Les commissions communales

- ✓ **Urbanisme :**
Éric Legros, Philippe Guillemet, Jean Taquet, Denis Granger, Claire Tafoiry, Mireille Marie, Marie-France Moinet.
- ✓ **Voirie et Réseaux :**
Éric Legros, Philippe Guillemet, Jean Taquet, Denis Granger, Christian Bornet, Philippe Septier, Claire Tafoiry.
- ✓ **Bâtiments / Cimetière :**
Éric Legros, Philippe Guillemet, Jean Taquet, Denis Granger, Marie-France Moinet, Gaëlle Guyon, Mireille Marie.
- ✓ **Eau et Assainissement :**
Éric Legros, Philippe Guillemet, Jean Taquet, Denis Granger, Céline Védie, Philippe Septier, Marie-France Moinet, Nicolas Javoy, Christian Bornet.
- ✓ **Communication :**
Éric Legros, Philippe Guillemet, Jean Taquet, Denis Granger, Claire Tafoiry, Nicolas Javoy, Philippe Septier, Céline Védie, Mireille Marie.
- ✓ **Champrond en Gâtine « Porte du Perche » :**
Éric Legros, Mireille Marie.
Membre hors conseil : Claude Imhof
- ✓ **Appel d'offres :**
Titulaires : Céline Védie, Philippe Septier, Éric Legros.
Suppléants: Nicolas Javoy, Jean Taquet, Mireille Marie.
- ✓ **Fêtes-Fleurissement :**
Éric Legros, Philippe Guillemet, Jean Taquet, Denis Granger, Marie-France Moinet, Mireille Marie, Nicolas Javoy, Philippe Septier.
- ✓ **Finances :** ensemble du conseil municipal
- ✓ **Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) :**
Éric Legros, Marie-France Moinet, Gaëlle Guyon.
- ✓ **Correspondant Défense :** Philippe Guillemet.
- ✓ **Commerces :**
Éric Legros, Philippe Guillemet, Jean Taquet, Denis Granger, Nicolas Javoy, Marie-France Moinet, Claire Tafoiry.
- ✓ **Impôts directs :**
Titulaires : Jean-Luc Guibert, Catherine Lunel, Marie-France Moinet, Claire Tafoiry, Jean Taquet, Olivier Houdy.
Suppléants : Bernard Bigeault, Gérard Durand, Nicolas Javoy, Dominique Renard, Brigitte Wardavoire, Claude Lorin.

Les commissions intercommunales

- ✓ **Voirie - Eau - Environnement - Assainissement :**
Membres : Christian Bornet, Denis Granger, Jean Taquet, Céline Védie.
Réfèrent voirie spécifique : Denis Granger.
- ✓ **Développement et animation du territoire :**
Éric Legros, Philippe Guillemet, Philippe Septier, Claire Tafoiry.
- ✓ **Commission sports et services à la personne :**
Gaëlle Guyon, Mireille Marie, Marie-France Moinet.
- ✓ **Commission aménagement et urbanisme :**
Philippe Guillemet, Marie-France Moinet, Philippe Septier
- ✓ **Syndicat Intercommunal de Ramassage et Traitement des Ordures Ménagères (SIRTOM) :**
Président : Jacky Jaulneau,
Délégués titulaires : Philippe Guillemet, Céline Védie (5ème vice présidente). / Délégués suppléants : Nicolas Javoy, Christian Bornet.
- ✓ **Regroupement pédagogique (SIRP) :**
Champrond en Gâtine, Montlondon, Montireau, Saint Victor de Buthon
Délégués titulaires : Gaëlle Guyon, Éric Legros, Marie-France Moinet, Claire Tafoiry.
- ✓ **Syndicat Départemental d'Énergie (SDE) :**
Délégué titulaire : Philippe Septier. / Délégué suppléant : Denis Granger.
- ✓ **Parc Naturel Régional du Perche :**
Délégué titulaire : Mireille Marie
- ✓ **Pôle d'Équilibre Territorial et Rural (PETR) :**
Délégué titulaire : Éric Legros. / Délégué suppléant : Mireille Marie.
- ✓ **Conseiller Défense :** Philippe Guillemet.
- ✓ **Centre National d'Action Sociale (CNAS) :**
Délégués titulaires : Éric Legros, Marie-France Moinet.
- ✓ **Comité Bassin d'Emploi :**
Délégué titulaire : Jean Taquet.
- ✓ **ADMR :**
Délégués titulaires : Marie-France Moinet, Gaëlle Guyon.
- ✓ **Croix Rouge :**
Délégué titulaire : Claire Tafoiry.

Le Conseil communautaire de la Communauté de Communes Terres de Perche

Le bureau est composé de treize membres : le président, six vice-présidents et six conseillers délégués répartis par commission.

Le Président : Éric Gérard

- 1^{er} vice-président,** en charge de l'Aménagement et de l'Urbanisme : Luc Lamirault , délégué : Eric Legros
- 2^{ème} vice-président,** en charge des Finances, Relation humaine, Mutualisation et Administration : Marylène Chevalier, délégué : René Rousselle
- 3^{ème} vice-président,** en charge de la Voirie, de l'Eau, de l'Environnement, de l'Assainissement : Martial Lecomte, délégué : Jean-Michel Cerceau
- 4^{ème} vice-président,** en charge du Développement du territoire (économie, emploi, numérique) : Bruno Jérôme, délégué : Victor Provôt
- 5^{ème} vice-président,** en charge de l'Animation (Culture, tourisme, MSAP) : Brigitte Pistre, délégué : Michel Thomas
- 6^{ème} vice-président,** en charge des Équipements sportifs, enfance, jeunesse, social, santé : Christophe Barral, délégué : Laurent Miger

Délégués communautaires : Éric Legros, Suppléant : Philippe Guillemet





L'actualité communale et intercommunale



ANNÉE SCOLAIRE 2019 - 2020



Zoom sur le regroupement pédagogique



Organisation de la semaine scolaire en fonction de la réforme des rythmes scolaires

Pour la troisième année, notre regroupement pédagogique fonctionne à nouveau sous les rythmes scolaires de quatre jours, soit : lundi-mardi-jeudi-vendredi.

Ce changement a été suivi à la fois par le Conseil d'école et notre syndicat scolaire.

La journée d'école commence à 8 h 50 dans toutes les écoles et se termine à :

- ✓ 16h25 à l'école de Montlandon
- ✓ 16h30 à l'école de Champrond en Gâtine
- ✓ 16h20 à l'école de Saint Victor de Buthon



Services du Syndicat Scolaire

- ✓ Point accueil garderie (Lundi-Mardi-Jeudi-Vendredi)
 - de 7h à 8h50 : à Montlandon et à Saint Victor de Buthon
 - de la fin de la classe à 19h : à Champrond en Gâtine et à Saint Victor de Buthon.
- ✓ Tarifs des points accueil : 1,5 € à chaque fréquentation par enfant.
- ✓ Les tarifs de cantine pour les trois sites : 3,15 € par repas



Répartition des classes de notre Regroupement Pédagogique

La répartition des classes est la suivante :

Ecole de Champrond en Gâtine

Classe de CE1-CE2 : 26 élèves (15 CE1 / 11 CE2) - Mme Virginie Cosson-Handzish

Classe de CE2-CM1 : 25 élèves (15 CE2 / 10 CM1) - Mme Dominique Allard / Mme Mélodie Benoit

Classe de CM1-CM2 : 29 élèves (6 CM1 / 23 CM2) - Mme Anne-Sophie Minier (Directrice)

Ecole de Montlandon

Petite Section et Grande Section de Maternelle : 25 élèves (8 PS / 17 GS) - Mme Laurence Casco-Dorado (Directrice)

Ecole de Saint Victor de Buthon

Petite Section et Moyenne Section de Maternelle : 26 élèves (11 PS / 15 MS) - Mme Nathalie Lecointre (Directrice)

Classe de CP - CE1 : 28 élèves (22 CP- 6 CE1) - Mme Rebecca Lomont

L'ensemble des effectifs des trois écoles est de 159 élèves.



Transports scolaires

Les transports scolaires sont gérés par la Communauté de Communes Terres de Perche, Mairie, Place de l'Hôtel de Ville, 28240 La Loupe.



Transports scolaires ou transports réguliers sur les lignes Rémi (organisation du Conseil Régional)

Cf. réseau de mobilité interurbaine REMI.



Restauration scolaire

Mme Dabonot, responsable de l'élaboration des menus de cantine, publie chaque mois les menus de la cantine sur le site internet de la commune : Cf. le document joint dans la rubrique >> L'école, Le menu du mois.





L'actualité communale et intercommunale



ANNÉE SCOLAIRE 2019 - 2020

Le mot de la directrice de l'école de Champrond en Gâtine

L'école de Champrond-en-Gâtine en bref...

Pour cette rentrée, un peu de changement puisque notre collègue, Mme Deschamps-Guicheteau a eu une nouvelle affectation dans une autre école du département après 12 ans passés dans notre village. Désormais nous serons 4 enseignantes : Mme Cosson-Handzisch en CE1-CE2, Mmes Allard et Benoit, enseignantes à mi-temps sur la classe de CE2-CM1, et Mme Minier, directrice et enseignante en CM1-CM2. Une nouvelle remplaçante a également été nommée cette année, Mme Chauvin. Nous accueillerons 80 élèves à partir de la rentrée.



L'année passée, nous avons pu réaliser plusieurs projets.

Nous sommes allés au cinéma de Senonches découvrir le conte de Casse-noisette, grâce au soutien financier de l'association des parents d'élèves.

Les classes de CE1-CE2 et CE2-CM1 ont réalisé leur projet voile au centre nautique de Beauce de Saint-Georges-sur-Eure. Les élèves ont pu découvrir le maniement de l'optimist avec ou sans voile. Ils ont été enchantés de leurs découvertes et ont tous reçu une attestation de participation. La classe des CP-CM2 est, quant à elle, allée à Paris découvrir le musée du Louvre, suite à leur projet sur la mythologie grecque et égyptienne. Ces 2 projets ont été financés par la coopérative scolaire, l'association des parents d'élèves, le SIRP et la mairie de Champrond-en-Gâtine. Encore une fois, merci pour leur participation !



Nous avons également pu rafraîchir nos panneaux d'embellissement du préfabriqué de l'école. Une fresque en 3 parties sur le thème du jardin de Joan Miro, réalisée par les élèves de CP-CM2.



Pour clore l'année, nous avons organisé une soirée portes-ouvertes où les enfants ont pu réaliser une petite chorégraphie, sous les yeux de leurs parents et familles. Cette soirée a été l'occasion pour les enfants de réaliser une petite chorégraphie, et pour leurs familles de pouvoir admirer le travail des élèves tout au long de l'année au travers d'expositions et diaporamas ! Un beau moment de partages terminé par un petit pot de l'amitié !

Nous tenons à remercier chaleureusement la mairie, qui nous soutient dans toutes nos actions et qui investit au quotidien pour améliorer la vie de l'école. Un merci particulier à l'association des parents d'élèves des 3 écoles du regroupement pédagogique, qui, une fois encore, nous a soutenues dans nos projets et qui s'investit toujours chaque année pour proposer des actions nombreuses et variées, pour récolter les fonds nécessaires. Et enfin, merci aux élèves et à leurs parents pour leur participation et leur investissement aux différents projets pédagogiques engagés dans l'année !

Toute l'équipe enseignante souhaite une excellente rentrée à nos élèves !





L'actualité communale et intercommunale

 TRANSPORTS SCOLAIRES - ANNEE 2019/2020



Hôtel de ville - Place de l'hôtel de ville
28240 La Loupe

02 37 81 29 59
cdc@terresdeperche.fr

COMMUNAUTE DE COMMUNES TERRES DE PERCHE

Mairie Place de l'Hôtel de Ville 28240 La Loupe tél : 02.37.81.29.59
transport@terresdeperche.fr

CIRCUIT 590-06 : CIRCUIT CHAMPROND / MONTIREAU / MONTLANDON

ITINERAIRE	MATIN
MATERNELLE MONTLANDON	7h47
MONTLANDON CHÂTEAU D'EAU	7h50
MONTIREAU LE BOURG	7h54
CHAMPROND ABRI BUS 6 GRDE RUE	8h01
LE PETIT BEAUVAIS	8h05
LES HUBERTS	8h07
BEAUREPAIRE CHÂTEAU D'EAU	8h11
BEAUREPAIRE SAINT-LAURENT	8h13
LE BOIS GILLET	8h14
L' AIGUILLON	8h16
ECOLE CHAMPROND PRIMAIRE	8h20
MATERNELLE MONTLANDON	8h28
ECOLE CHAMPROND PRIMAIRE	8h32
MATERNELLE MONTLANDON	8h45

ITINERAIRE	SOIR
ECOLE DE MONTLANDON	16h30
ECOLE DE CHAMPROND PRIMAIRE	16h37
MATERNELLE MONTLANDON	16h52
ECOLE DE CHAMPROND PRIMAIRE	16h47
CHAMPROND 6 GRANDE RUE	16h58
LE PETIT BEAUVAIS	17h02
LES HUBERTS	17h04
BEAUREPAIRE CHÂTEAU D'EAU	17h08
BEAUREPAIRE SAINT-LAURENT	17h10
LE BOIS GILET	17h11
L AIGUILLON	17h13
MONTLANDON CHÂTEAU D EAU	17h21
MONTIREAU LA MALEZIERE	17h26
MONTIREAU LE BOURG	17h32
MATERNELLE DE MONTLANDON	17h34

CIRCUIT SAINT VICTOR DE BUTHON / MONTLANDON

ITINERAIRE	MATIN
ECOLE DE SAINT VICTOR accompagnatrice	7h49
LA MARJOLIERE	7h52
LA QUETTERIE	7h56
POINT ACCUEIL SAINT VICTOR DE BUTHON	8h05
ECOLE DE MONTLANDON	8h25
ECOLE DE SAINT VICTOR PRIMAIRE	8h35

ITINERAIRE	SOIR
ECOLE DE SAINT VICTOR	16h30
ECOLE DE MONTLANDON	16h45
POINT D ACCUEIL SAINT VICTOR	16h52
LA MARJOLIERE	16h55
LA QUETTERIE	16h59
SAINT VICTOR DE BUTHON	17h08

POINTS UTILES

- 1- Les enfants doivent se présenter 5 minutes avant l'horaire indiqué.
- 2- Les enfants de maternelle doivent être accompagnés par un adulte le matin et attendus le soir au point d'arrêt du car.
- 3- Il est recommandé aux familles d'utiliser des cartables sans roulettes pour désencombrer les cars et faciliter le passage des enfants à l'intérieur du véhicule.
- 4- La Communauté de Communes se réserve le droit de modifier ces circuits à tout moment (après en avoir avisé les parents).





Contactez-nous

> pour vos renseignements horaires et objets perdus
0 812 04 28 28
Prix d'un appel local depuis un poste fixe

AGENCE DE CHARTRES
Pôle d'échange
face au Compa
1, rue de la République
28300 MAINVILLIERS

AGENCE DE DREUX
Gare Routière
Place des FFI
28100 DREUX

Pour bien voyager

- > Nous vous conseillons de vous présenter à l'arrêt quelques minutes à l'avance.
- > Préparez votre titre de transport ou votre monnaie.
- > Les bagages encombrants et les vélos sont autorisés dans les soufles et restent sous votre responsabilité.



Les horaires indiqués peuvent varier en fonction des allées de la circulation.

VACANCES SCOLAIRES (ZONE B)

Toussaint : du 19 octobre au 3 novembre 2019 inclus
Noël : du 21 décembre 2019 au 5 janvier 2020 inclus
Hiver : du 15 février au 1^{er} mars 2020 inclus
Printemps : du 11 avril au 26 avril 2020 inclus
Vacances d'été : à partir du 4 juillet 2020

VACANCES UNIVERSITAIRES

Toussaint : du 26 octobre au 3 novembre 2019 inclus
Noël : du 21 décembre 2019 au 5 janvier 2020 inclus
Hiver : du 24 février au 1^{er} mars 2020 inclus
Printemps : du 13 avril au 19 avril 2020 inclus

AVEC LA RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE,

DÉCOUVREZ

LES TARIFS Rémi!

NOUVEAUX ABONNEMENTS à partir du 1^{er} SEPTEMBRE

NOUVEAU

ABONNEMENT MENSUEL RÉMI ZEN CAR 50€

Accessible à tous sans condition, permet de circuler librement sur le réseau 28 sur un mois calendaire, vendu à l'agence Rémi 28 ou chez les dépositaires.

NOUVEAU

ABONNEMENT MENSUEL RÉMI ZEN JEUNE CAR 25€

Accessible aux jeunes de moins de 26 ans, permet de circuler librement sur le réseau 28 sur un mois calendaire, vendu à l'agence Rémi 28 ou chez les dépositaires.

BILLET UNITAIRE 3€

Quelle que soit la distance dans le département d'Eure-et-Loir, vendu à l'agence Rémi 28 et à bord des cars.

CARTE DE 10 VOYAGES CAR RÉMI 21€

Carte non nominative, permet de voyager sur l'ensemble du département d'Eure-et-Loir, vendue à l'agence Rémi 28 ou chez les dépositaires.

LA RÉGION ORGANISE VOS DÉPLACEMENTS EN CENTRE-VAL DE LOIRE
www.remi-centrevalde Loire.fr



LIGNE
413

CHAMPROND EN GATINE > LA LOUPE

Horaires à partir du 2 septembre 2019



Plus d'infos : www.remi-centrevalde Loire.fr

LA RÉGION ORGANISE VOS DÉPLACEMENTS EN CENTRE-VAL DE LOIRE
www.remi-centrevalde Loire.fr



LIGNE RÉGULIÈRE 413

CHAMPROND EN GATINE > LA LOUPE

Période	Scolaire	
	Lu Ma Me Je Ve	Lu Ma Me Je Ve
MONTIREAU La Blainnerie		7:27
CHAMPROND EN GATINE Mairie		7:30
CHAMPROND EN GATINE Route d'Illiers		7:31
CHAMPROND EN GATINE Le Petit Beauvais		7:35
CHAMPROND EN GATINE Les Huberts		7:37
CHAMPROND EN GATINE L'Empire		7:38
CHAMPROND EN GATINE Beaurepaire		7:39
CHAMPROND EN GATINE L'Aiguillon		7:41
MONTLANDON Eglise	6:50	7:49
MONTLANDON Château d'eau	6:52	7:51
MONTIREAU Bourg		7:53
MONTIREAU La Maison Rouge	6:57	7:56
ST ELIPH La Grande Cour Ouest		8:03
ST ELIPH Ecole	7:03	
LA LOUPE Collège		8:10
LA LOUPE Gare	7:10	8:15
LA LOUPE Collège		8:20
Train en direction de Chartres		08:29
Train en direction de Nogent-le-Rotrou	07:18	

LA LOUPE > CHAMPROND EN GATINE

Période	Scolaire				
	Me	Me	Lu Ma Je Ve	Lu Ma Je Ve	Lu Ma Je
Train en provenance de Chartres				18:01	19:02
Train en provenance de Nogent-le-Rotrou		13:53	16:58	17:58	18:58
LA LOUPE Gare		14:15	17:05	18:15	19:10
LA LOUPE Collège	12:30		17:10		
ST ELIPH Ecole		14:20		18:20	19:15
ST ELIPH La Grande Cour Ouest	12:37		17:17		
MONTIREAU La Maison Rouge		14:24	17:27	18:24	19:19
MONTIREAU Bourg	12:49		17:29		
MONTIREAU La Blainnerie	12:52		17:32		
CHAMPROND EN GATINE Mairie	12:56		17:36		
CHAMPROND EN GATINE Route d'Illiers	12:57		17:37		
CHAMPROND EN GATINE Le Petit Beauvais	13:01		17:41		
CHAMPROND EN GATINE Les Huberts	13:03		17:43		
CHAMPROND EN GATINE L'Empire	13:04		17:44		
CHAMPROND EN GATINE Beaurepaire	13:05		17:45		
CHAMPROND EN GATINE L'Aiguillon	13:07		17:47		
MONTLANDON Eglise	13:13	14:30	17:53	18:30	19:25
MONTLANDON Château d'eau	13:14	14:31	17:54	18:31	19:26

ATTENTION : Les horaires des trains sont donnés à titre indicatif et doivent être vérifiés auprès de la SNCF.

FONCTIONNEMENT DU RÉSEAU
lundi de Pentecôte : circulation comme un jour férié.





Contactez-nous

> pour vos renseignements horaires et objets perdus

0 812 04 28 28

Prix d'un appel local depuis un poste fixe

AGENCE DE CHARTRES
Pôle d'échange
face au Compa
1, rue de la République
28300 MAINVILLIERS

AGENCE DE DREUX
Gare Routière
Place des FFI
28100 DREUX

Pour bien voyager

- > Nous vous conseillons de vous présenter à l'arrêt quelques minutes à l'avance.
- > Préparez votre titre de transport ou votre monnaie.
- > Les bagages encombrants et les vélos sont autorisés dans les soutes et restent sous votre responsabilité.



FAITES SIGNE AU CONDUCTEUR

- > Les horaires indiqués peuvent varier en fonction des aléas de la circulation.

VACANCES SCOLAIRES (ZONE B)

Toussaint : du 19 octobre au 3 novembre 2019 inclus

Noël : du 21 décembre 2019 au 5 janvier 2020 inclus

Hiver : du 15 février au 1^{er} mars 2020 inclus

Printemps : du 11 avril au 26 avril 2020 inclus

Vacances d'été : à partir du 4 juillet 2020

VACANCES UNIVERSITAIRES

Toussaint : du 28 octobre au 3 novembre 2019 inclus

Noël : du 21 décembre 2019 au 5 janvier 2020 inclus

Hiver : du 24 février au 1^{er} mars 2020 inclus

Printemps : du 13 avril au 19 avril 2020 inclus

AVEC LA RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE,

DÉCOUVREZ

LES TARIFS Rémi!

NOUVEAUX ABONNEMENTS
à partir du 1^{er} SEPTEMBRE

NOUVEAU

ABONNEMENT MENSUEL RÉMI ZEN CAR 50€

Accessible à tous sans condition, permet de circuler librement sur le réseau 28 sur un mois calendaire, vendu à l'agence Rémi 28 ou chez les dépositaires.

NOUVEAU

ABONNEMENT MENSUEL RÉMI ZEN JEUNE CAR 25€

Accessible aux jeunes de moins de 26 ans, permet de circuler librement sur le réseau 28 sur un mois calendaire, vendu à l'agence Rémi 28 ou chez les dépositaires.

BILLET UNITAIRE 3€

Quelle que soit la distance dans le département d'Eure-et-Loir, vendu à l'agence Rémi 28 et à bord des cars.

CARTE DE 10 VOYAGES CAR RÉMI 21€

Carte non nominative, permet de voyager sur l'ensemble du département d'Eure-et-Loir, vendue à l'agence Rémi 28 ou chez les dépositaires.

LA RÉGION ORGANISE VOS DÉPLACEMENTS EN CENTRE-VAL DE LOIRE
www.remi-centrevalde Loire.fr



LIGNE
403

HAPPOUVILLIERS >
CHAMPROND >
ST VICTOR >
NOGENT
LE ROTROU

Horaires à partir du
2 septembre 2019



Plus d'infos :
www.remi-centrevalde Loire.fr

LA RÉGION ORGANISE VOS DÉPLACEMENTS EN CENTRE-VAL DE LOIRE
www.remi-centrevalde Loire.fr



LIGNE RÉGULIÈRE 403

HAPPOUVILLIERS > CHAMPROND > ST VICTOR > NOGENT LE ROTROU

	Période	Scolaire			
		Lu	Ma	Je	Ve
	Jours de circulation (sauf jours fériés)				
HAPPOUVILLIERS		6:43			
COMBRES		6:47			
COMBRES	Les Fossés	7:00			
CHAMPROND EN GATINE	Mairie	7:02			
MONTLANDON	Eglise	7:06			
ST VICTOR DE BUTHON	Le Boullay Buthon	7:10			
ST VICTOR DE BUTHON	Le Bourg	7:13			
ST VICTOR DE BUTHON	La Hurie N23 Carrefour	7:18			
NOGENT LE ROTROU	LEP	7:29			
NOGENT LE ROTROU	Rémi Belleau	7:36			
NOGENT LE ROTROU	Gare	7:45			
NOGENT LE ROTROU	LPA	7:52			
NOGENT LE ROTROU	Meunier	7:55			
NOGENT LE ROTROU	Delfeuille	7:57			

NOGENT LE ROTROU > ST VICTOR > CHAMPROND > HAPPOUVILLIERS

	Période	Scolaire			
		Me	Lu	Ma	Je
	Jours de circulation (sauf jours fériés)				
NOGENT LE ROTROU	LPA	12:45	17:00	17:00	18:00
NOGENT LE ROTROU	Meunier	12:49	17:04	17:04	18:04
NOGENT LE ROTROU	Delfeuille	12:52	17:07	17:07	18:07
NOGENT LE ROTROU	Gare	13:05	17:15	17:15	18:15
NOGENT LE ROTROU	Rémi Belleau	13:08		17:18	18:18
NOGENT LE ROTROU	LEP	13:13		17:25	18:25
ST VICTOR DE BUTHON	La Hurie N23 Carrefour	13:28		17:40	18:40
ST VICTOR DE BUTHON	Le Bourg	13:32		17:44	18:44
ST VICTOR DE BUTHON	Le Boullay Buthon	13:35		17:47	18:47
MONTLANDON	Eglise	13:39		17:51	18:51
CHAMPROND EN GATINE	Mairie	13:43		17:55	18:55
COMBRES	Les Fossés	13:45		17:57	18:57
COMBRES		13:58		18:10	19:10
HAPPOUVILLIERS		14:02		18:14	19:14

FONCTIONNEMENT DU RÉSEAU

lundi de Pentecôte : circulation comme un jour férié.





● L'actualité communale et intercommunale ●

INFO SYMPA : LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES TERRE DE PERCHE VOUS INVITE

Pour nos jeunes de moins de 16 ans, un accès au Parc Aquatique du Perche à Fontaine Simon est offert.



⇒ **3 entrées gratuites par enfant et par an**

**A retirer à l'accueil du Parc Aquatique du Perche
sur présentation d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité**

Parc Aquatique du Perche : 02 37 81 88 79



CHUTE DES FEUILLES !! ATTENTION !!

L'automne approche !!!!

Pendant la période de chute des feuilles, il est demandé aux riverains de bien entretenir le trottoir face à leur domicile afin d'éviter tout risque de chute.

Rappel ! Cette consigne s'applique également lors de chute de neige...

Grâce à ce geste simple, nous pouvons éviter des accidents...



Cérémonie commémorative du 15 août 1944



Photos de Mme Jocelyne Lesieur

La cérémonie du 75ème anniversaire de la libération de la commune s'est déroulée le 15 Août au monument aux morts.

Traditionnellement, ce moment important pour notre village s'est déroulé lors de la fête de la Saint Sauveur.

La municipalité remercie les habitants pour leur participation à ce moment chargé d'histoire. A cette occasion, M. LEGROS, Maire du village, a déposé une gerbe au monument aux morts.

Nous avons clôturé la cérémonie par le verre de l'amitié pris au Sébastopol.





● L'actualité communale et intercommunale ●

VISITE DU SOUS-PRÉFET LE 3 JUILLET 2019

Monsieur le Sous-Préfet nous avait fait part de son souhait de visiter notre commune depuis quelques semaines et nous avons convenu avec lui et les services de la Sous-Préfecture que cette visite aurait lieu le mercredi 3 juillet 2019.

Cette visite s'inscrit dans le cadre des visites des communes de l'arrondissement et il y avait très longtemps que ce type de visite n'avait eu lieu dans notre commune.

Nous avons élaboré un programme de visite en accord avec Monsieur le Sous-Préfet, qui a, comme on le sait, un emploi du temps très chargé.

Nous avons donc commencé par visiter l'école de la commune grâce à Madame la Directrice de l'école, Madame Anne-Sophie Minier. Nous avons évoqué la nécessité de réhabiliter nos bâtiments scolaires. A la fois pour leur mise aux normes de ces locaux et également pour permettre la destruction de la classe qui se trouve dans des bâtiments préfabriqués et la création de deux classes nouvelles dont une pour le remplacement de la classe qui est amenée à être détruite.



Ensuite nous avons effectué la visite de la boulangerie « Les Gâtinettes de Champrond en Gâtine » et ce grâce à Monsieur Jean-Yves Scaviner, notre boulanger depuis désormais quatre années. Monsieur le Sous-Préfet a pu apprécier la qualité des locaux ainsi que leur fonctionnalité tout en ayant le descriptif des différents pains et pâtisseries fabriquées sur place. Depuis sa réouverture au début de l'année 2015, la boulangerie accueille de plus en plus de clients qui viennent parfois de loin pour apprécier les pains, baguettes, viennoiseries et pâtisseries élaborés sur place.

Après la boulangerie nous nous sommes rendus dans les locaux de l'entreprise Rodéric Brochage située sur la zone intercommunale du Champtier de la Ferme. Monsieur Rodéric Dézert nous a présenté ses locaux, bâtiment construit par la communauté de communes des Portes du Perche devenue depuis communauté de communes Terres de Perche.



Cette entreprise comporte 3 personnes et réalise du brochage de feuilles afin de créer des livres, des revues, des bulletins municipaux par exemple. Lors de son installation, Monsieur Dézert avait choisi notre commune en raison de l'axe routier Paris-Le Mans afin de permettre un accès facile pour les camions. Le chef d'entreprise a précisé qu'il souhaitait se développer car il devait suivre l'évolution technique des machines servant à son activité. Ainsi la société pourrait réaliser des gains de productivité tout en augmentant sa réactivité à la demande de ses clients.

La visite s'est poursuivie par la ferme fortifiée du Grand Bois Landry. C'est Monsieur Denis Granger, adjoint au Maire qui nous a accueilli dans cette ferme qui l'a vu naître. Ce bâtiment du XV, XVI ème siècle comportait autrefois quatre tours dont deux subsistent entièrement à l'heure actuelle. Elle est entourée pour partie de douves. Elle a servi jusqu'à présent comme exploitation agricole.



Cette ferme fortifiée avec sa grande cour carrée ceinte de fossés, était autrefois la propriété du Marquis d'Aligre et relevait auparavant de la paroisse de Frétigny.





● L'actualité communale et intercommunale ●

VISITE DU SOUS-PRÉFET LE 3 JUILLET 2019 (SUITE)

Nous avons ensuite été dans la ferme du GAEC Beaudoux. Cette exploitation située à l'est de la ferme du Grand Bois Landry est gérée par trois associés, Bernard et Franck Bigeault et Yvan Guyon.

Nous avons été reçus dans des bâtiments très récents construits à proximité de l'ancienne ferme. Il s'agit d'une exploitation agricole ayant plusieurs activités. Cultures pour une partie et élevage pour une autre partie. C'est le bâtiment d'élevage qui a retenu toute notre attention. En effet, nous avons pu voir le système de traite robotisée qui permet à chaque vache d'être suivie chaque jour selon ses besoins en alimentation et son rythme de passage au robot trayeur. Pour les éleveurs, il s'agit d'une part d'un gain de temps mais aussi la possibilité d'être plus attentif à chacune des vaches laitières.



La dernière visite a eu lieu à la ferme EARL Les Vitriers exploitée par Monsieur Gaël Chaboche. Nous avons été reçus par Monsieur Gaël Chaboche, son épouse et leur fille. La particularité de cette exploitation agricole c'est que Monsieur Gaël Chaboche s'est lancé depuis plusieurs années dans la fabrication de produits à la ferme. Ainsi à la ferme, vous pouvez acheter des colis de morceaux de viande de veau ou de bœuf et des plats cuisinés et diverses préparations culinaires faites essentiellement avec de la viande des animaux de l'élevage de la ferme les Vitriers. Ainsi, lors de la visite nous avons pu apprécier différentes préparations comme des rillettes au safran dénommées « aperiboef ».



Monsieur le Sous-Préfet a vraisemblablement apprécié sa visite de la commune et n'a pas hésité à s'attarder lors de la visite de la ferme des Vitriers avant une réunion en mairie pour faire le point sur la vie de notre commune et notamment ses difficultés et ses projets.





● L'actualité communale et intercommunale ●



ENTRETIEN DE LA COUR DE L'ÉCOLE



La cour de l'école s'est fait une beauté !!

Pendant la période des congés scolaires, les employés communaux ont préparé la rentrée 2019 - 2020.

Après un grand nettoyage des murs d'enceinte et du revêtement au sol, place à la peinture des grilles et bancs sans oublier la rénovation des jeux au sol.

Un grand merci à Murielle et Pascal pour ces travaux d'embellissement.



ENTRETIEN DES ESPACES PUBLICS



L'interdiction d'utiliser des produits désherbants, nous a conduit à trouver des solutions pour entretenir l'espace public (trottoirs et caniveaux)

Après plusieurs tests, nous avons opté pour un « désherbeur mécanique ».

Les résultats semblent satisfaisants lors d'un premier passage réalisé par nos employés communaux.

Nous remercions Pascal, Frédéric et Murielle qui ont œuvré en pleine période de canicule pour rendre au plus vite le village propre et accueillant.

Rappel : les riverains, comme en période de chute de neige, doivent entretenir les trottoirs et pieds de murs devant chez eux.



ENTRETIEN DES BÂTIMENTS COMMUNAUX



La mairie s'est fait une beauté !

Le grand nettoyage des façades de la mairie a été réalisé au début du mois de juin 2019.

Pas moins de 3 jours de travail pour éliminer les traces du temps qui se sont incrustées sur le crépi.

Vu la hauteur de l'édifice, la pose d'un impressionnant échafaudage était nécessaire.





● L'actualité communale et intercommunale ●

PRISE DE RDV CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ - PASSEPORT

Afin de vous permettre de prendre vos rendez-vous Carte Nationale d'Identité / Passeports tranquillement depuis chez vous et afin de désengorger le standard téléphonique, la Ville de La Loupe a décidé d'expérimenter la prise de rendez-vous en ligne.

Cette prise de rendez-vous se fait via le site internet de la Ville de La Loupe : ville-la-loupe.com
Un onglet « CARTE D'IDENTITE ET PASSEPORT » est présent sur la page d'accueil.



SALLE DES FÊTES - POINT AVANCEMENT TRAVAUX



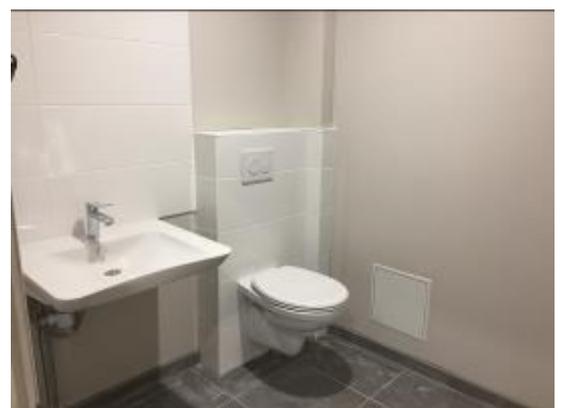
Après plusieurs semaines de travaux pendant la période estivale, les travaux de rénovation de notre salle des fêtes sont sur le point de s'achever.

Ces travaux ont consisté en :

- Gros œuvre et pose du carrelage dans les parties communes et cuisine,
- Rénovation totale du réseau électrique,
- Agencement de la cuisine,
- Mise en place de nouvelles baies vitrées,
- Réagencement des sanitaires,
- Peinture.

Après une période de congés, tous les artisans sont mobilisés pour finaliser les travaux.

La mise en service de notre salle des fêtes entièrement rénovée est prévue pour la mi-septembre 2019.





L'actualité communale et intercommunale



PARC AQUATIQUE DU PERCHE

La Base de Loisirs de Fontaine Simon, c'est aussi...

Un espace de loisirs pour vos moments de détente en famille ou entre amis

Terrain multisports beach

02 37 81 88 79
parc-aquatique-du-perche@orange.fr
Prêt gratuit de matériel avec caution (s'adresser au Parc Aquatique)



Camping du Perche

3 Rue de la Ferrière
02 37 81 88 11
www.campingperche.com



Aire de pique-nique

Aire de jeux
parc-aquatique-du-perche@orange.fr



Téléski Nautique 28

5 Rue de la Ferrière
06 20 02 84 52
la28@live.fr
www.la28.fr
Restauration sur place



Rue de la Ferrière 28 240 Fontaine Simon
02 37 81 88 79
parc-aquatique-du-perche@orange.fr
www.facebook.com/parc.aquatique28

Parc Aquatique du Perche



Fontaine Simon



Piscine

Toboggan, parasolaire, rivière, jacuzzi

	Période scolaire	Vacances scolaires Zone B	Vacances estivales
Lundi	12h - 18h00	10h - 12h 14h - 18h	
Mardi	17h - 19h	10h - 12h 14h - 18h	
Mercredi	15h30 - 19h	10h - 12h 14h - 18h	
Judi	12h - 18h00 17h - 19h	10h - 12h 14h - 18h	10h - 12h 14h - 19h
Vendredi	17h - 19h	10h - 12h 14h - 18h	
Samedi	14h - 18h	10h - 18h	
Dimanche	9h - 12h00 14h00 - 18h00	9h - 12h00 14h00 - 18h00	

Tarif
Entrée adulte : 4€
Entrée adulte Juillet-Août : 4€70
Carte de 10 entrées adulte : 36€
Carte famille : 99€
Entrée enfant : 3€20
Entrée enfant Juillet-Août : 3€70
Carte de 10 entrées enfant : 26€
Entrée espace détente : 10€

Ecole de Natation

Niveau d'apprentissage	Jours	Heures
Niveau d'apprentissage I pré requis brevet 50m	mercredi	19h00
Niveau d'apprentissage II pré requis brevet 100m + 2 nages	mercredi	18h00
Niveau perfectionnement I pré requis brevet 150m + 3 nages	samedi	10h
Niveau perfectionnement II pré requis brevet 200m + 4 nages	samedi	10h

Tarif
L'année : 180€
Cours individuel : renseignements auprès des maîtres nageurs

Aquagym

	Période scolaire	Vacances scolaires Zone B
Lundi	09h00 - 11h15	9h
Mardi	20h	-
Mercredi	10h00	10h
Judi	17h & 18h	-
Vendredi	18h00	9h
Samedi	9h	-

*Cours de 45 min

Tarif
Une entrée : 10€
Carte de 10 entrées : 80€
Carte Aquagym : 210€
(10 entrées aquagym accès au bassin en semaine hors vacances scolaires, valable 1 an à date à date)
Carte privilège : 300€
(Accès limité au cours d'aquagym au bassin et à l'espace détente)

Espace Détente

Sauna - Hammam

Tarif
Pour une heure de réservation
Une entrée : 10€ - Carte de 10 entrées : 75€ (L'entrée au sauna ou hammam donne accès au bassin)
Merci de vérifier que vous n'avez pas de contre-indication de la part de votre médecin

Location Privée de la piscine

Tarif
Sur réservation, hors vacances scolaires
Pour 3 heures avec mise à disposition d'un maître nageur : 280€
Caution demandée : 310€





● Du côté des associations ●

CETTE RUBRIQUE EST OUVERTE À TOUTES LES ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE

• Un Petit Air de Culture •



Champrond d'Automne

CHAMPROND D'AUTOMNE 2019

SALON D'ARTS

PEINTURES . ARTS GRAPHIQUES . ARTS PLASTIQUES

Organisé par l'association « UN PETIT AIR DE CULTURE »

SALLE DES FETES DE CHAMPROND EN
GATINE



ENTREE
GRATUITE

SAMEDI 14H00 - 18H00

DIMANCHE 11H00 - 18H00

LE 28 ET 29 SEPTEMBRE 2019

BUVETTE ET RESTAURATION LEGERE

La 7ème Exposition de
Peinture, Arts Plastique et
Graphique

organisée par l'association
« UN PETIT AIR DE CULTURE »
se déroulera

le 28 et 29 septembre

**à la salle des fêtes de
Champrond en Gâtine.**

De nombreux artistes
exposeront leurs œuvres.

Venez nombreux !!

**L'entrée est LIBRE et
GRATUITE.**





● Du côté des associations ●

• Association de Parents d'Elèves •



L'Association des Parents d'Elèves de Saint-Victor-de-Buthon, Montireau, Montlandon et Champrond-en-Gâtine se mobilise avec les enseignantes et les parents d'élèves tout au long de l'année afin de financer différents projets comme le transport de voyages scolaires, l'achat de vélos pour la cour de récréation, l'animation de la kermesse ou encore des jeux de société pour les garderies !

Rejoignez-nous !

L'assemblée générale se tiendra le **vendredi 27 septembre à 20h30**
à la salle des fêtes de Saint-Victor-de-Buthon.

Nous constituerons le nouveau bureau, parlerons des différents projets menés l'an dernier et des projets à venir.

La kermesse des 3 écoles a d'ailleurs été un succès ! Nous remercions encore tous les parents bénévoles et les enseignantes : des jeux bien animés !



Rappelons également le succès de l'opération **Paprec** :
nous avons récolté 11,140 tonnes de papiers pour un montant de 501,30 € !
Continuez de stocker ! Nous renouvelerons l'opération très vite !



Notez dès à présent notre prochain rendez-vous :
La 11^{ème} bourse aux vêtements, aux jouets et à la puériculture
A la salle des fêtes de Saint-Victor-de-Buthon
Le dimanche 24 novembre de 9 h à 17h





● Du côté des associations ●

• Association de Parents d'Elèves (Suite) •



Sans oublier notre participation aux tookets :



Si vous êtes sociétaires au Crédit Agricole, à chaque utilisation de votre carte sociétaire,
1 tookets alimente votre cagnotte personnelle.

Vous pouvez ensuite les distribuer à l'association de votre choix !

Alors n'hésitez plus !

Nous sommes inscrits sur le site www.tookets.com
sous le nom « APE de ChamprondSaintVictorMontireauMontlandon »

On compte sur vous !

Merci pour votre investissement et votre mobilisation !

Nous vous attendons nombreux à l'assemblée générale !

pour tous renseignements : ape.28240@gmail.com





● Du côté des associations ●

• Perchemin •



PERCHEMIN ORGANISE

Le DIMANCHE 15 Septembre 2019

UNE RANDONNEE

**RANDO DECOUVERTE au DEPART
de la Chèvrerie CAPRI PERCHE à LA RICHARDERIE
A COTE DE FRETIGNY**

Départ de la rando à 8h30

participation 3.00€ par personne

Randonnée d'environ 22 km pour le grand circuit, qui nous emmènera sur une anciennes voie ferrée transformée en petit chemin direction La Vinette et nous passerons devant le maquis de Plainville. Le petit circuit fera 12 km ne passera pas au maquis de Plainville

Afin de récupérer quelques calories , un ravitaillement nous sera proposé à Marolles les buis pour le grand circuit , pour ensuite prendre le chemin " de la Cotière" ou nous pourrons admirer un superbe point de vue puis retour jusqu'à la chèvrerie .

Possibilité après notre randonnée de déjeuner à " LA TABLE DU PERCHE " à Champrond en Gatines qui nous propose le menu suivant pour 20.00€ :

Apéritif avec ses amuses gueules

Couscous

Dessert

(Boissons en supplément)

le restaurant ouvrant uniquement pour nous
(minimum 20 personnes)

RESERVATION AU

06 13 98 11 97

OU AU

02 37 49 85 17

au plus tard une semaine avant la date de la rando

ATTENTION

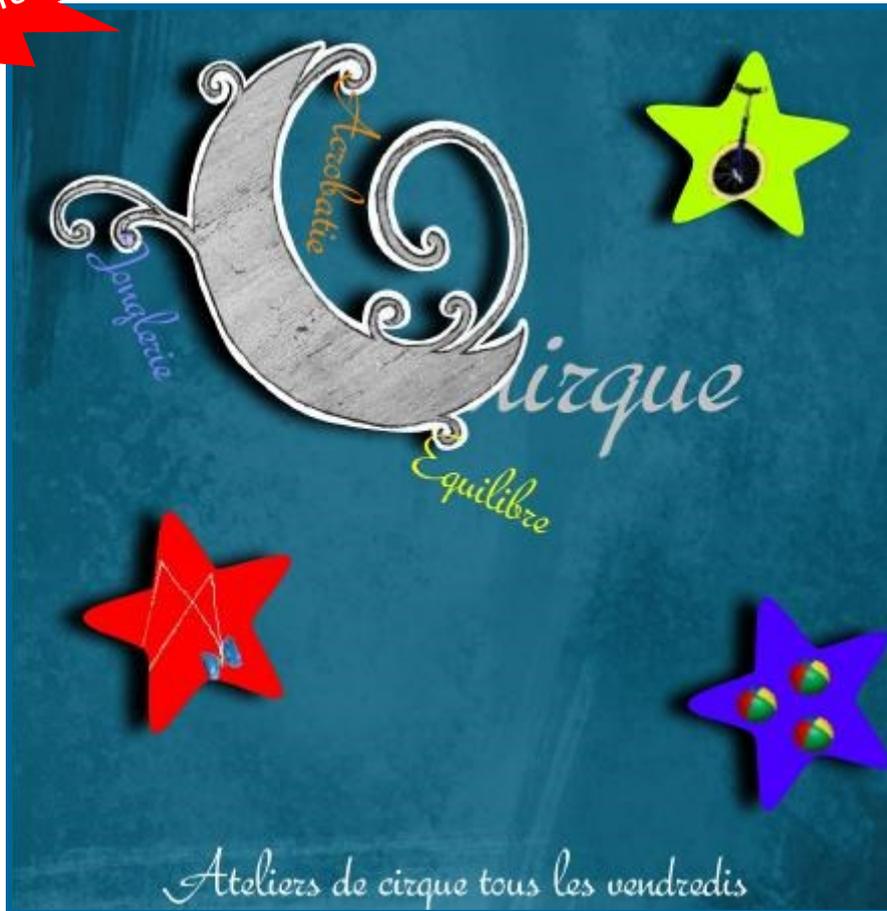
**l'inscription pour le repas ne sera validée
que lorsque le règlement sera reçu**





Les cours reprennent
le 13 septembre !

• **Danse et rêves** •



A travers une dimension ludique, les activités du cirque (jonglerie, équilibre, acrobatie...) développent l'agilité, l'équilibre, la motricité, l'adresse ou encore l'expression, sous toutes ses formes, permettant une meilleure maîtrise de son corps et de sa concentration.

Contrairement à beaucoup de sports où règne l'esprit de compétition, les arts du cirque amènent à entrer en compétition d'abord avec soi-même et développer sa confiance en soi et sa relation aux autres afin d'unir les talents de chacun pour offrir aux parents, familles et amis, un spectacle unique en fin de saison.

Renseignements :

Bes Olivier (06 03 42 43 08)

Da Cruz Alves Virginie (06 15 38 37 92)

Les inscriptions se font sur place.

A la salle des fêtes
de Champrond-en-Gâtine



<u>Horaires des cours de cirque:</u>		<u>LE VENDREDI</u>
• enfants de 3 - 4 ans	⇒	de 17h00 à 17h45.
• enfants de 5 - 6 ans	⇒	de 17h45 à 18h30
• enfants de 6 - 10 ans	⇒	de 18h30 à 19h45
• pour les plus de 10 ans	⇒	de 19h45 à 21h00





● Du côté des associations ●

• Champ-livres •


A partir de Septembre 2019
Nouveau!
 Des changements interviendront tant pour les permanences que pour les activités proposées :

MERCREDI :



☆14h à 15h45 **aide aux devoirs** du CP au CM2*



☆16h15 à 17h30 **initiation à la batterie**, tout public, dès 8 ans



☆15h45 à 16h15 **Lecture de contes**

☆17h30 à 19h **permanence bibliothèque**, tout public
 (livres, jeux de société, aide administrative.....)

SAMEDI :

☆de 10h à 12h, la bibliothèque reste accessible au public.
 La permanence du mardi est supprimée.

* Les inscriptions pour l'aide aux devoirs se feront chaque semaine pour le mercredi suivant. Les modalités seront communiquées en septembre.

Champ-Livres, c'est GRATUIT

Association Champ Livres
 BIBLIOTHEQUE DE CHAMPROND EN GATINE
 72 Grande Rue
 28240 Champrond-en-Gâtine
 Siret 791 21 329 00010
 champ.livres@orange.fr



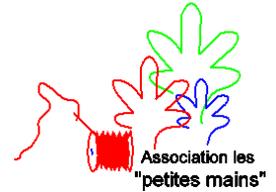


Du côté des associations

• les petites mains •

Les ateliers ont repris
le 2 septembre !

Les ateliers ont repris le lundi 2 septembre
salle associative au 1er étage de la mairie



Différents ateliers vous sont proposés:

- | | | |
|--|---|--|
| patchwork, boutsis, broderie et aussi tricot | ⇒ | tous les lundis de 14h à 17h |
| dentelle aux fuseaux (intervenant extérieur) | ⇒ | un lundi / mois (10€ la séance) |
| Couture (intervenant extérieur) | ⇒ | un jeudi après-midi et un samedi matin / mois
(15€ les 3 heures, places limitées) |

A partir du 12 septembre, atelier pour les enfants du primaire (à partir de 6 ans)

Atelier enfants ⇒ le jeudi après la classe jusqu'à 18h



Adhésion à l'association : 20€

Inscription sur place.

**Si le cœur vous en dit, venez passer un moment agréable et
laisser libre cour a vos idées créatives !**

Renseignements : Marie France Moinet

Tél : 06 95 87 50 92

• Comité des fêtes •

Les cours de YOGA
ont repris !

vous pouvez atteindre la zénitude grâce aux cours de yoga

que Malika CONTREL dispense

tous les lundis soirs de 18H45 à 19H45 à la Salle des Fêtes.

Pour en savoir plus, le mieux est de joindre **Malika** au **06 03 85 83 15.**





Du côté des associations

• Comité des fêtes •



Soirée Country

Réservez votre soirée

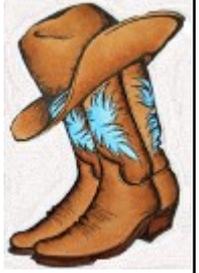
du samedi 16 novembre 2018 (à 19h30)

Repas + Soirée dansante : 15€/adulte - 7€/enfant (-10 ans)

Sur réservation pour le repas au 06 95 87 50 92

Soirée dansante à 22h30 (entrée : 5€)

Venez passer une soirée agréable 😊



Voici un retour en images sur nos manifestations estivales !



Contact : Marie France Moinet

06 95 87 50 92

facebook: www.facebook.com/CdF28240





Du côté des associations

• la Voie de l'Énergie et du Mouvement -VEM- •



Notre école d'Aïkido VEM, « la Voie de l'Énergie et du Mouvement » ouvrira ses portes pour sa 12ème année dans le Perche, avec une équipe toujours aussi dynamique, fraternelle, solidaire et accueillante.

Le Dojo principal d'Aïkido VEM se situe sur la commune de Champrond-en-Gâtine depuis près de dix ans.

Plus de 90 élèves enfants, jeunes adultes et anciens sont venus pratiquer sur les Tatamis durant la dernière année dans la beauté des gestes et mouvements du CERCLE qu'exige notre belle discipline qu'est l'AÏKIDO.

Horaires des séances AÏKIDO et lieux :

- Mardi 18h/19h ⇒ enfants à partir de 6 ans □ salle des fêtes Champrond
- Mardi 19h30/21h30 ⇒ jeunes, adultes □ salle des fêtes Champrond
- Mercredi 20h/21h30 ⇒ jeunes, adultes □ Dojo château des Vaux
- Jeudi 19h/20h30 ⇒ jeunes, adultes □ Dojo La Loupe (Self-défense/Aïkido)
- Jeudi 20h30/22h ⇒ enfants, jeunes, adultes □ Dojo La Loupe
- Dimanche 9h30/11h30 ⇒ enfants, jeunes, adultes □ Dojo château des Vaux

Cotisations annuelles, y compris assurances, inchangées depuis 12 ans :

- moins 15 ans : 60€
- plus 15 ans : 80€

L'équipe d'enseignants tous bénévoles :

Vous serez accueillis par une équipe compétente de professeurs bénévoles ceintures noires 2° et 3° Dan durant toutes les séances.

Les fondateurs d'Aïkido VEM (créée en 2005) Roger et Nathalie et le collège des Hakamas (Robes noires) vous attendent pour pratiquer avec eux en toute simplicité et fraternité sur les Tatamis.

Roger TRAN-DINH-NHUAN 6° Dan lui même bénévole, fêtera ses 50 ans de pratique des Arts martiaux en 2019.

Renseignements :

- Mairie de Champrond (02 37 49 80 20)
- Roger TRAN-DINH-NHUAN, Président d'Aïkido VEM
Portable : 06 13 93 87 56 / e-mail : rtdn.na3@gmail.com





● Du côté des artisans, artistes et commerçants ●

© Aux Gâtinettes de Champrond ©



🗨️ *Votre boulangerie est relais-colis.*

Pensez à vous faire livrer vos colis à côté de chez vous ! 👍

Aux Gâtinettes de Champrond vous propose :

✓ tous ses produits entièrement faits maison au beurre des Charentes,

- sa gamme de pain, ses baguettes,
- ses viennoiseries, mini-viennoiseries,
- ses pâtisseries,



✓ toute sa gamme d'épicerie,

- des spécialités du Perche,
- des spécialités régionales.



*La Morvandiau au bon goût d'autrefois !!!
À découvrir dans votre boulangerie.*

👉 Pour vos commandes : Tél : 02 37 37 08 39

mail : auxgatinettesdechamprond@gmail.com

Nos horaires d'ouverture :

de 7H00 à 19H30, les lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi
de 7h00 à 13h00 et de 15h30 à 19h00, le dimanche

Aux Gâtinettes de Champrond

Jean-Yves Scaviner

Place de l'Eglise

28240 Champrond en Gâtine





● Du côté des artisans, artistes et commerçants ●

© le Sébastopol ©

LE SEBASTOPOLE



Bar-Restaurant-Traiteur

Depuis maintenant 5 ans, Claire et son équipe sont à votre disposition pour tous vos événements traiteur au restaurant et en extérieur.

(Mariage, Communion, Baptême, Anniversaire, Cocktail Dinatoire)

Possibilité de plats à emporter sur commande.

Les deux salles indépendantes peuvent être entièrement privatisées pour toutes vos occasions.

Le restaurant sera fermé pour congès annuels du 16 septembre au 30 septembre inclus

Réouverture le Mardi 1er Octobre

Pour rappel:

Ouverture tous les midis

Le soir uniquement le vendredi et samedi soir sauf les soirées à thème le 1er jeudi de chaque mois.

Menu à 13€ (entrée, plat, dessert et un verre de vin ou limonade)

du lundi au vendredi midi

Formule à 18€90, 23€90 et 25€90 du vendredi soir ou dimanche midi

Nos prochaines Soirées à thème : à 15 €

Pensez à réserver

* Jeudi 3 & Vendredi 4 Octobre : Cassoulet Maison

Cassoulet Maison

Tarte Bourdaloue (Poire-Amande)

* Jeudi 7 & Vendredi 8 Novembre : Soirée Alsacienne

Choucroute

Tarte Alsacienne

Soirée Beaujolais : le 21 & 22 Novembre

* Jeudi 5 & Vendredi 6 Décembre : Soirée Orientale

Couscous Maison

Nem de Banane

* Jeudi 10 & Vendredi 11 Janvier : Soirée Montagnarde

Tartiflette Maison

Moelleux au chocolat

* Jeudi 6 & Vendredi 7 Février : Soirée Nouvel An Chinois

Nems et Beignet de Crevettes Maison-Riz Cantonais

Tiramisu Litchi-Framboise & Coco



Info Pratique : Vous pouvez nous suivre et voir les actualités du Restaurant sur notre page Facebook : Le Sebastopol.

Restaurant Le Sébastopol

24 Grande Rue

28240 Champrond en Gatine

02.37.49.80.02.





● Du côté des artisans, artistes et commerçants ●

CETTE RUBRIQUE EST OUVERTE À TOUS LES ARTISANS ET COMMERÇANTS AYANT UNE ENTREPRISE SUR LA COMMUNE **OU** HABITANT SUR LA COMMUNE. LIBRE À VOUS DE NOUS COMMUNIQUER VOS ARTICLES PAR MAIL (fdc.champrond@gmail.com)

© Taxi Dominique ©

TAXI DOMINIQUE

06 72 02 33 85

TOUTES DISTANCES – 24H/24 – 7J/7

Déplacements privés, professionnels, hôpitaux, transports d'enfants

Taxi conventionné toutes assurances

vous accompagne dans toutes vos démarches administratives

20 ans d'expérience à votre service

4 rue de la Fontaine 28240 CHAMPROND EN GATINE

taxi.dominique1@orange.fr

Commune de stationnement La Loupe



© ATL Couverture ©

Société de « couverture - charpente - zinguerie - isolation - démoussage - ramonage ».

Les locaux d'ATL Couverture ont été inaugurés le 5 juillet sur la zone d'activité intercommunale de Champrond-en-Gâtine.



● État civil ●

Décès :

FILLETTE Michel le 23/08/2019



Naissances :



LESPINAY Lucas	le 04/04/2019
BRUNAT Cassandra	le 24/06/2019
ELIE Naïm	le 14/07/2019
TESSIER Martin	le 20/08/2019

Mariage :



TOMPS Jonathan et DUBOIS Marine le 03/08/2019

IBARA Josué et SOLLIEZ Mylène le 07/09/2019





● *Le résumé des conseils municipaux* ●

RÉUNION DU 26 MARS 2019

Le conseil municipal de Champrond-en-Gâtine s'est réuni le mardi 26 mars 2019 à 20 h 30 en session ordinaire sous la présidence d'Eric Legros, Maire au lieu habituel de ses séances.

Absent excusés :

Gaëlle Guyon pouvoir à Denis Granger
Claire Tafoiry pouvoir à Philippe Guillemet
Philippe Septier .

 **Lecture est donnée du compte-rendu de la réunion du 12 février, qui est approuvé à l'unanimité .**

Mr le Maire indique quelques précisions depuis la précédente réunion :

- ✓ Une phrase a été ajoutée au précédent compte-rendu à propos de la compétence GEMAPI.
- ✓ La préfecture vient de nous envoyer l'accusé réception de la demande de subvention au titre de la DETR pour la restructuration de l'école.
- ✓ Les travaux de création de trottoirs dans le lotissement prévus devront être précédés de travaux de busage.

Mr le Maire demande d'ajouter les points suivants à l'ordre du jour de cette réunion :

- ✓ transfert des compétences eau et assainissement à la CDC,
- ✓ projet de mise en place de panneaux solaires sur les nouvelles classes,
- ✓ attribution d'une subvention à la nouvelle association « La Rurâle ».

Accord du conseil.

COMPTE ADMINISTRATIF 2018 : SERVICE D'EAU

Le compte administratif 2018 fait apparaître en section de fonctionnement un excédent de 5 232.97 € et un résultat cumulé excédentaire de 114 996.66 €. En section d'investissement, il fait apparaître un déficit de 26 525.67 € et un résultat cumulé déficitaire de 25 911.14 €. Le compte administratif 2018 en conformité avec le compte de gestion du receveur municipal est adopté à l'unanimité. Le conseil municipal décide donc de reporter au budget primitif 2019 89 085.52 € en section de fonctionnement et d'affecter 25 911.14 € en recettes d'investissement pour couvrir le déficit d'investissement.

BUDGET PRIMITIF 2019 : SERVICE D'EAU

Mr le Maire présente au conseil municipal le projet de budget primitif 2019, qui s'équilibre en dépenses et en recettes à 167 785.52 € en section de fonctionnement et à 69 396.66 € en section d'investissement. A ce budget, en investissement, il est prévu la création d'un branchement électrique souterrain à la station de pompage, le renouvellement de branchements en plomb avec déploiement des compteurs « intelligents ».

Le conseil municipal adopte à l'unanimité le budget présenté.

COMPTE ADMINISTRATIF 2018 : SERVICE ASSAINISSEMENT

Le compte administratif 2018 fait apparaître en section de fonctionnement un déficit de 5 992.97 € et un excédent cumulé de 29 955.09 €. En section d'investissement, il fait apparaître un excédent de 8 356.29 € et un résultat cumulé excédentaire de 7 235.56 €. Le compte administratif 2018 en conformité avec le compte de gestion du receveur municipal est adopté à l'unanimité. Le conseil municipal décide donc de reporter au budget primitif 2019 29 955.09 € en section de fonctionnement et 7 235.56 € en section d'investissement .

BUDGET PRIMITIF 2019 : SERVICE ASSAINISSEMENT

Mr le Maire présente au conseil municipal le projet de budget primitif 2019, qui s'équilibre en dépenses et en recettes à 61 955.09 € en section de fonctionnement et à 33 690.55 € en section d'investissement.

A ce budget, il est prévu le remboursement du capital des emprunts, l'achat de matériel et les travaux de raccordement au réseau d'assainissement de l'habitation sise 13 Grande Rue.

Le conseil municipal adopte à l'unanimité le budget présenté.





VOTE DES TAXES DES CONTRIBUTIONS DIRECTES

Le conseil municipal prend connaissance de l'état de notification des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2019. Le conseil municipal décide de maintenir les taux d'imposition soit :

Taxe d'habitation : 8.2 %

Taxe foncière sur les propriétés bâties : 13.95 %

Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 37.44 %

Le produit attendu pour 2019 est de 140 293 €, sachant que les bases augmentent chaque année.

COMPTE ADMINISTRATIF 2018

Mr le Maire présente au conseil municipal le compte administratif 2018, qui se résume comme suit :

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	347 799.00	89 243.47
Recettes	365 033.34	26 243.20
Résultat 2018	17 234.34	-63 000.27
Résultat 2017	47 290.94	9 568.64
Résultat cumulé	64 525.28 53 431.63 € affectés en investissement et 11 093.65 € reportés en fonctionnement	-53 431.63 A reporter en dépenses d'investissement

Sous la présidence de Jean Taquet, le compte administratif 2018 en concordance avec le compte de gestion du receveur municipal est adopté à l'unanimité.

BUDGET PRIMITIF 2019

Mr le Maire présente au conseil municipal le projet de budget primitif 2019 qui s'équilibre en dépenses et en recettes à 447 388.65 € en section de fonctionnement et à 180 187.28 € en section d'investissement.

En section d'investissement, il est prévu :

- ✓ travaux de voirie : trottoirs rue des Charmilles : 4 600 €
- ✓ travaux de rénovation de la salle des fêtes
 - carrelage, cloisons, sanitaire (création d'un WC pour personnes à mobilité réduite) : 23 700 €
 - peinture de la salle, de la cuisine, des sanitaires : 18 365 €
 - éclairage de la salle : 16 800 €
 - remplacement de menuiseries : 20 500 €
 - mobilier cuisine : 6 145 €
- ✓ Logiciel Segilog : 2 665 €
- ✓ Réfection de la toiture de la cantine : 3 500 €
- ✓ Acquisition d'une épareuse : 4 200 €
- ✓ Honoraires SADEL pour la restructuration de l'école : 13 500 €

La totalité des travaux de restructuration de l'école ne devra pas dépasser les 500 000 € HT.

- ✓ Acquisition matériel divers 3 930 €
- ✓ Cautions logements : 650 €
- ✓ Capital des emprunts : 8 200 €
- ✓ Déficit d'investissement reporté : 53 432 €

Les recettes d'investissement sont essentiellement constituées des subventions du Conseil Départemental au titre du FDI, de la taxe d'aménagement, du FCTVA, de la participation de Territoires d'Energies (solde 2018), de l'affectation du résultat 2018, d'un virement de la section de fonctionnement, des cautions des logements et des amortissements des études, qui n'ont pas été suivies de travaux. Le conseil municipal adopte ce budget à l'unanimité.





Mr le Maire présente au conseil le compte-rendu de la rencontre de Philippe Septier avec le responsable de la société Solésens concernant le projet d'installations photovoltaïques sur l'école dans le cadre des travaux de restructuration de l'école et aussi pour la salle des fêtes.

Les lieux ont donc été examinés et il a été proposé la possibilité de bénéficier de panneaux solaires en mode mixte (auto-consommation et revente de l'énergie).
consommation et revente de l'énergie).

Mr le Maire propose au conseil de demander à la SAEDEL d'intégrer ce projet d'installations de panneaux photovoltaïques sur les nouvelles classes pour en obtenir le coût. Accord du conseil. Il sera demandé à des structures dotées de panneaux photovoltaïques, leur retour depuis 10 ans.

RENOUVELLEMENT CONTRAT SEGILOG

Mr le Maire informe le conseil que le contrat d'acquisition de logiciels et de prestations de service Segilog arrive à échéance le 31 mars 2019 et propose au conseil municipal de le renouveler pour une durée de trois ans.

La rémunération de la prestation s'élève à 1 998 € HT par an pour la cession du droit d'utilisation et à 222 € HT pour la maintenance et la formation.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- ✓ décide de renouveler le contrat Segilog aux conditions citées ci-dessus
- ✓ autorise le Maire à signer ledit contrat

Il sera demandé à Segilog, que les sauvegardes puissent être automatisées.

TITULARISATION DE L'ADJOINT TECHNIQUE

Mr le Maire propose au conseil de titulariser Frédéric Lebrun, agent d'entretien employé à mi-temps sachant qu'il est employé en contrat à durée déterminée depuis le 15 mai 2017. Accord du conseil.

TRANSFERT DES COMPETENCES EAU ET ASSAINISSEMENT A LA CDC

Mr le Maire donne lecture au conseil de la délibération prise par la CDC Entre Beauce et Perche. Le conseil communautaire « Entre Beauce et Perche » refuse en effet le transfert obligatoire de la compétence eau potable au 1er janvier 2020 pour de multiples raisons, qui sont détaillées au conseil.

Le conseil décide à la majorité de délibérer en ce sens (une abstention).

Divers arguments sont exposés : la CDC n'est pas prête actuellement pour exercer ces compétences, il n'existe pas assez de retour d'expériences, des difficultés sont mises en avant concernant les transferts des régies, des délégations de service public, de l'harmonisation des tarifications, de la mutualisation du personnel... Un report en 2026 permettrait de mesurer attentivement les avantages et inconvénients du transfert.

ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION A L'ASSOCIATION « La RurÂle »

Mr Legros donne lecture d'un courrier de Philippe Septier, Président de l'association « La RurÂle », créée en février 2019, qui a pour objet d'organiser ou aider à organiser dans le Perche et l'Eure et Loir des actions et animations dans le but de développer et contribuer à la culture, le bien vivre autrement et ensemble, le sens de consommer local/circuit court, via des lieux et/ou évènements à dynamique locale pour créer du lien intergénérationnel, interculturel, inter associatif, social et solidaire.

Le conseil municipal décide d'attribuer pour cette année une subvention de 150 € . .

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

- ✓ Le conseil décidé d'examiner le projet d'acquisition d'un défibrillateur (formation aux utilisateurs, maintenance, coût, site de mise en place...).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h.





RÉUNION DU 27 AVRIL 2019

Le conseil municipal de Champrond-en-Gâtine s'est réuni le samedi 27 avril 2019 à 10 h sous la présidence d'Eric LEGROS, Maire, en session extraordinaire, au lieu habituel de ses séances.

Absent excusés :

Gaëlle Guyon pouvoir à Denis Granger

Nicolas Javoy pouvoir à Philippe Guillemet.

DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA D.S.I.L.

Mr le Maire informe le conseil que la SAEDEL nous a fait part que le projet de restructuration de l'école pouvait faire l'objet d'une subvention de l'Etat au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement des communes et de leurs groupements (D.S.I.L.) d'un montant de 150 000 €.

Mr le Maire donne lecture des projets éligibles.

Par conséquent, le conseil municipal décide de solliciter une subvention de 150 000 € au titre de la D.S.I.L et modifie le plan de financement en intégrant cette dotation.

TOURS DE GARDE AU BUREAU DE VOTE DES ELECTIONS EUROPEENNES

Le conseil municipal définit les tours de garde au bureau des vote des élections européennes du 26 mai 2019 comme suit :

Horaires	ASSESEURS		
8h00 - 10h30	J.COLIN	G.GUYON	D.GRANGER
10h30 - 13h00	M.MARIE	J.TAQUET	E.LEGROS
13h00 - 15h30	C.TAFOIRY	P.GUILLEMET	N.JAVOY
15h30 - 18h00	C.VEDIE	E.LEGROS	M.MOINET

CONVENTION RELATIVE AU TRANSFERT DE PROPRIETE D'UN RESEAU D'ECLAIRAGE PUBLIC

Mr le Maire informe le conseil, qu'il a sollicité un devis de rénovation du réseau d'éclairage public situé dans les virages auprès de CEGELEC, qui sera ensuite transmis au conseil départemental pour avis.

QUESTIONS DIVERSES

- ✓ Mr le Maire propose au conseil de réunir une commission pour la création d'une aire de jeux au lotissement afin de définir l'emplacement et les types de jeux.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11h15.





Les services communaux et intercommunaux

≈ Votre Mairie ≈

Tel : 02-37-49-80-20

Télécopie : 02-37-49-80-26

E.Mail : contact@champrond-en-gatine.org

Permanences à la mairie :

Le mardi de 17h à 19h : M. Legros Eric

Le jeudi de 17h à 19h : M. Guillemet Philippe

Le samedi de 9h30 à 11h30 : Le maire ou les adjoints.

Nouveaux habitants :

Si vous venez d'emménager sur notre commune, nous vous demandons de venir vous présenter à la mairie pour :

- ✓ vous inscrire sur la liste électorale,
- ✓ nous indiquer, si votre habitation est raccordée au réseau d'assainissement, votre date d'emménagement.



≈ Location de la salle des fêtes communale ≈

Pour toutes visites de la salle des fêtes, renseignements auprès de la mairie au 02.37.49.80.20.



≈ Service communal d'eau potable et d'assainissement ≈



Pensez à la mensualisation : inscription avant le 15 décembre

En cas de fuite ou autres problèmes sur le réseau d'eau potable, merci de contacter la mairie à ses heures d'ouvertures.

En cas d'urgences le soir et le week-end, vous pouvez contacter

M. Jean TAQUET au 02.37.37.35.36 ou M. Denis GRANGER au 06.77.01.60.76.

▪ **LE SERVICE MUNICIPAL D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT PROPOSE AUX ABONNES DE REGLER MENSUELLEMENT LEUR FACTURE D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT** ▪

Le principe est basé sur le volontariat et les personnes intéressées doivent se déclarer au préalable et nécessairement auprès de la mairie de Champrond-en-Gâtine avant le 15 décembre pour être mensualisées l'année prochaine.

→ Le principe est le suivant : le foyer mensualisé recevra donc en début d'année prochaine un échéancier de dix prélèvements calculés sur la base de 80 % de la consommation de l'année précédente et 1/10ème de l'abonnement.

Le prélèvement s'effectuera le 10 de chaque mois.

Suite au relevé du compteur, une facture de solde sera adressée aux abonnés.

Les abonnés intéressés par la mensualisation doivent retirer un dossier comprenant le contrat de mensualisation et l'autorisation de prélèvement à la mairie.



SIRTOM

De Courville-sur-Eure,
La Loupe et Senonches

rne du 19 mars 1962 - 28190 Courville-sur-Eure - Tél. 02 37 23 32 63



Contact par courriel



Adresse <http://www.sirtom-courville.fr/>



Informations du S.I.R.T.O.M

Syndicat Intercommunal de Ramassage et de Tri des Ordures Ménagères

La collecte des ordures ménagères a lieu **le LUNDI MATIN (*)**.

Particularités de la collecte :

- Hameaux collectés **le MARDI MATIN (*)** : Le Grand Bois Landry, Le Petit Bois Landry, Les Cornets, La Suarderie, La Housserie.
- Hameaux collectés **le MARDI APRÈS-MIDI (*)** : Les Vitriers, Le Petit Beauvais, Le Grand Beauvais, Villemaigre, Le Bois des Pâtisseries, l'Orgerie.

⇒ Merci de mettre les containers à disposition dès **LE DIMANCHE SOIR** pour la collecte du lundi matin
dès **LE LUNDI SOIR** pour la collecte du mardi matin



Point de recyclage (Accessible à la mairie de Champrond)

FNATH RECYCLAGE

Téléphones portables et cartouches jet d'encre

Un geste éco-citoyen pour soutenir les accidentés de la vie

🗑️ Horaires déchèterie de St Eliph (Fermée les jours fériés)

✓ HORAIRES D'ÉTÉ du 01 mars au 31 octobre

Lundi : fermée
Mardi : 09h00 à 12h30-13h30 à 18h30
Mercredi : 13h30 à 18h30
Jeudi : 13h30 à 18h30
Vendredi : 13h30 à 18h30
Samedi : 09h00 à 12h30-13h30 à 18h30
Dimanche : 09h00 à 12h00

✓ HORAIRES D'HIVER du 01 novembre au 28 février

Lundi : fermée
Mardi : 09h00 à 12h30-13h30 à 17h30
Mercredi : fermée
Jeudi : fermée
Vendredi : 13h30 à 17h30
Samedi : 09h00 à 12h30-13h30 à 17h30
Dimanche : fermée

Conditions d'accès en déchèterie

Depuis le 1er novembre 2014, une carte est nécessaire pour accéder aux déchèteries du SIRTOM

Comment vous procurer cette carte ?

En déchèterie, vous devez remplir un formulaire et présenter un justificatif de domicile.
Le gardien vous remettra votre carte directement sur place.

Les permanences sont l'après-midi de 14h00 à 18h00 :
- pour Courville, le lundi, le mercredi, le jeudi, le vendredi et le samedi
- pour St Eliph, le mardi, le mercredi, le jeudi, le vendredi et le samedi
- pour Senonches, le mardi, le mercredi, le vendredi et le samedi





~ Pour la tranquillité à Champrond et la bonne entente entre voisins... ~

Extrait de l'Arrêté préfectoral relatif aux bruits n° 1052 en date du 21 / 06 / 96

Article 2 - Sans préjudice des dispositions du décret n° 95.408 du 18 avril 1995, relatif à la lutte contre les bruits de voisinage, toute personne utilisant, dans le cadre de ses activités professionnelles, à l'intérieur de locaux ou en plein air, sur la voie publique ou dans des propriétés privées, des outils ou appareils, de quelque nature qu'ils soient, susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ou des vibrations transmises, doit interrompre ces travaux entre 20 heures et 7 heures et toute la journée des dimanches et jours fériés, sauf en cas d'intervention urgente.

Article 3 - Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 08 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 30 à 19 h 30
- les samedis de 09 h 00 à 12 h 00 et de 15 h à 19 h 00
- les dimanches et jours fériés de 10 h 00 à 12 h 00



Article 4 - Les propriétaires et possesseurs d'animaux, en particulier de chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.

Puis-je faire du feu dans mon jardin ?



Nous tenons à vous rappeler que l'élimination des déchets verts par brûlage à l'air libre, est interdit par l'article 84 du règlement sanitaire départemental.

Cependant, à condition qu'elle reste exceptionnelle et ne concerne que de faibles quantités, cette pratique peut être tolérée, sous réserve qu'il n'en résulte aucune gêne pour le voisinage et qu'elle ne présente pas de risque pour la sécurité routière et incendie.



Des crottes de chien dans les rues ...



Quoi de plus désagréable que de se promener les yeux rivés sur le sol pour éviter les déjections canines !!! Un peu de civisme peut venir à bout de ce désagrément. Il suffit de se munir d'un sac plastique, de l'ouvrir et de l'enfiler comme un gant, puis de ramasser la crotte du chien, de retourner le sac autour, de le fermer hermétiquement et enfin de le jeter à la poubelle. Simple, non ?!?!?

Merci d'avance.

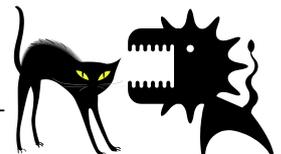


Les animaux errants dans les rues...

Lorsque vous voyez des animaux errants dans les rues, merci de contacter la mairie.

Les chiens et les chats errants peuvent faire l'objet d'une saisie, par arrêté du maire, et d'une conduite à la fourrière. Ils sont restitués à leurs propriétaires seulement après paiement des frais de fourrière.

Après huit jours, si l'animal n'a pas été réclamé, il est considéré comme abandonné et devient la propriété du gérant de la fourrière qui peut en disposer.



Entretien des trottoirs ...



Comme cela est le cas par temps de neige, les riverains doivent balayer régulièrement les trottoirs face à leur habitation.

Il en est de même quant au désherbage au pied du mur des habitations et des murs d'enceinte.





Numéros infos et permanences utiles

Numéros utiles

La Maison de Santé de la Communauté de Communes est située au 2, avenue du Perche à La Loupe.

Médecins généralistes		
BIGARD Daniel	16 Avenue de Beauce 28 240 LA LOUPE	02 37 81 21 18
BENOIT Ingrid	14 rue de l'abbaye 28 480 THIRON GARDAIS	02 37 49 42 63
DUPRAT Philippe	Maison de soins 5 rue de Gardais 28 480 THIRON GARDAIS	01 82 88 42 75
FOURATI Maher	Maison de santé 2 avenue du Perche 28 240 LA LOUPE	02 37 54 58 55
RICOIS Amélie	Maison de santé 2 avenue du Perche 28 240 LA LOUPE	01 84 62 62 62
SERRY Roger	5 rue Delapérelle 28 240 LA LOUPE	02 37 81 19 46
Kinésithérapeutes		
BOULAY Bérenger	14 rue des Tilleuls 28 480 THIRON GARDAIS	02 37 29 70 91
HAMARD Denis	1 Place du Marché 28 480 THIRON GARDAIS	02 37 49 48 15
MOISA Liviu COUSIN Daniel	Maison de santé 2 avenue du Perche 28 240 LA LOUPE	02 37 81 13 92
PERROT Jean-Christophe	18 rue Marceau 28 240 BELHOMERT GUE- HOUILLE	02 37 37 05 19
TOULEMONDE Gilles	Maison de santé 2 avenue du Perche 28 240 LA LOUPE	02 37 81 30 11
Ostéopathes		
BIGARD Pierre-Alexandre	16 avenue de Beauce 28 240 LA LOUPE	06 80 81 13 55
DUMAS MILNE EDWARDS Thibault	14 rue des Tilleuls 28 480 THIRON GARDAIS	07 68 65 53 52
LAUNAY Jérôme	Maison de santé 2 avenue du Perche 28 240 LA LOUPE	06 67 92 22 53
Dentistes/ Chirugiens dentistes		
HEMERY Sébastien HAMAL Siham	Maison de santé 2 avenue du Perche 28 240 LA LOUPE	02 37 52 32 96
SACCENTI Frédéric	2 impasse de la Cerisaie 28240 LA LOUPE	02 37 81 05 12
SIMON Christian	Maison de soins 5 rue de Gardais 28 480 THIRON GARDAIS	02 37 49 48 15

SECURITE :

S.A.M.U : 15 POMPIERS : 18 GENDARMERIE : 17

Psychologue		
PROUVEUR-SELTEMANN Pascale	Maison de santé 2 avenue du Perche 28 240 LA LOUPE	02 37 52 94 38
TOMASELLA Savério	23 rue des Jardins du Gasloup 28 240 LA LOUPE	02 36 35 93 69
Infirmiers		
BOULET Liliane ARDISSON Brigitte	Maison de soins 5 rue de Gardais 28 480 THIRON GARDAIS	02 37 49 47 44
BRACCAGNI Diane BOUTELOUP Pascale GASSELIN Laetitia	Maison de soins 5 rue de Gardais 28 480 THIRON GARDAIS	02 37 49 51 78
DOLLEANS Véronique POUPEAU Maggy	Maison de santé 2 avenue du Perche 28 240 LA LOUPE	02 37 81 06 58
CHAMBON Laurent BROUARD Laetitia HIRON Lydia BARENTIN Isabelle	Maison de santé 2 avenue du Perche 28 240 LA LOUPE	02 37 81 04 88
GONSARD Catherine BLAY Cécile JEANNE Corinne	Maison de santé 2 avenue du Perche 28 240 LA LOUPE	02 37 81 09 04
Podologues - Pédicures		
SIMÉAU Bastien	15 place de l'Hôtel de Ville 28 240 LA LOUPE	02 37 52 25 67
TOULEMONDE Brigitte	Maison de santé 2 avenue du Perche 28 240 LA LOUPE	02 37 29 19 21
Sages-femmes		
LE GUERNIGOU Marion	Maison de santé 2 avenue du Perche 28 240 LA LOUPE	06 84 15 03 40
LE GUERNIGOU Briec	Maison de santé 2 avenue du Perche 28 240 LA LOUPE	06 26 45 37 43
Réflexologie plantaire		
GUEGAN Simone	Maison de soins 5 rue de Gardais 28 480 THIRON GARDAIS	06 65 31 28 80
Diététicienne		
GUIBERT - CALBET Ingrid	Maison de santé 2 avenue du Perche 28 240 LA LOUPE	06 85 38 44 73
Pharmacie		
CARUANA - GERARD - TAU- REAU	4 rue du 17 Juin 1944 28 240 LA LOUPE	02 37 81 19 89
LEROY	10 rue du Commerce 28 480 THIRON GARDAIS	02 37 49 43 03
Laboratoire d'analyses médicales		
C+Bio	Maison de santé 2 avenue du Perche 28 240 LA LOUPE	02 37 81 30 00



COMMUNAUTE DE COMMUNES TERRES DE PERCHEPlace de l'Hôtel de Ville
28240 La Loupe**PETR (Pôle d'équilibre territorial et rural) du Perche**

02 37 29 09 29

1 Bis rue Doullay - 28400 Nogent-le-Rotrou
Email : urbanisme.habitat.perche@gmail.com**LA MAISON DES SERVICES AU PUBLIC**

18 rue de La Gare 28240 La Loupe Tél : 02 37 81 14 87

LES ASSISTANTES MATERNELLES

Site Internet de Champrond en Gâtine : Vie quotidienne / Ecole / Les assistantes maternelles

ENSEIGNEMENT :

Collège Jean Monnet	02 37 53 58 70
Ecole Champrond-en-Gâtine	02 37 37 31 57
Syndicat scolaire (Secrétariat)	02 37 49 82 78

**LA MAISON DES P'TITS LOUPS
Crèche halte garderie**3 rue Henri Dunant à la Loupe
02 37 29 45 68**L'ASSOCIATION LES CONTRATS BLEUS -> L'ELAN**

(coordonne la politique Petite enfance - Enfance - Jeunesse)

Rue Jean Moulin, 28240 La Loupe 02.37.52.94.16
e-mail : lescontratsbleus.familles@orange.fr
Site Internet : www.les-contrats-bleus.com

Permanences

Association / organisme	Jour et Heure	Lieu	Téléphone
ADMR (Aide à domicile en milieu rural)	Le mardi de 10h à 12h Le vendredi de 9h30 à 11h30 et sur rendez-vous	11, impasse de la Cerisaie ZA La Loupe	02 37 29 90 59
Pôle Emploi	Lundi, Mardi et Mercredi : 8h45 à 12h45 et sur RDV : 12h45 à 16h45 Jeudi : 8h45 à 12h45 Vendredi : 8h45 à 12h45 et	50, rue Emile Gohon Nogent le Rotrou	Pour consulter votre dossier 08 36 64 26 42
ASSISTANTS SOCIAUX ANIMATEUR INSERTION ASSISTANTE SOCIALE (CPAM)	Sur rendez-vous Mardi 14h00 à 16h30 Sur rendez-vous	16 rue de la Bruyère Mairie La Loupe	02 37 53 57 30 02 37 25 62 29
F.N.A.T.H (Fédération Nationale des acciden- tés du travail et des handicapés)	4 ^e vendredi des mois de janvier-mars-mai- juillet -septembre-novembre	Mairie de la Loupe 15h30 - 16h30	
SECURITE SOCIALE	Lundi et jeudi 8h30 à 12h30 et 13h30 à 16h30	12 rue de la Bruyère La Loupe	02 37 81 07 77
Office du tourisme	Mardi et Samedi 10h00 à 12h00	Gare La Loupe	02 37 81 24 00
LA MAISON DES SERVICES AU PUBLIC		18 rue de la Gare La Loupe	02 37 81 14 87
RELAIS et Cyber Emploi de La Loupe	Lundi, mardi, jeudi : 9h à 12h - 14h à 16h		02 37 81 38 93
Mission locale MILOS	mardi sur RDV		02 37 52 57 71
CARSAT service social	jeudi sur RDV		36 46
CARSAT service retraite	1er vendredi du mois sur RDV		39 60
CAF service social	jeudi sur RDV		02 37 27 45 45
PETR J'éco-RENOV'	2ème lundi matin sur RDV		
CBE (Comité Bassin Emploi)	3ème mardi matin		



LA FEUILLE de chou

- *Les petites annonces* •

La prochaine édition sera la feuille de Houx :
diffusion début décembre

Cette édition sera consacrée aux évènements de fin d'année.

@.fr, @.com

Associations, artisans, artistes, commerçants,

Pensez à nous communiquer
votre adresse mail à
fdc.champrond@gmail.com

